



CHAMPIONNATS CANADIENS DE L'EST SPEEDO 2024 21-24 MARS 2024

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les règles de Natation Canada régissent la compétition. Les règles ou procédures de compétition décrites dans la présente trousse d'information prévalent sur celles qui se trouvent dans le livre de règlements de Natation Canada. Cette compétition est ouverte aux nageurs qualifiés inscrits à Natation Canada ainsi qu'aux nageurs étrangers inscrits à World Aquatics (nageurs membres de fédérations de natation étrangères). Veuillez consulter le [livre des règlements de Natation Canada](#) pour les règles d'admissibilité (II.C5.1.1 et II.C5.1.2).

Pour le programme paralympique, les règles et procédures de compétition décrites dans la présente trousse prévalent sur les règlements et règles techniques de World Para Swimming (WPS)

Hôtes de la compétition – Natation Canada et Club de natation Région de Québec

Lieu

(PEPS) de l'Université Laval
2300, rue de la Terrasse, Québec, Québec

Piscine

piscine de compétition de 50 m de 10 couloirs
piscine d'entraînement de 25 m de 8 couloirs

DATES IMPORTANTES

Date limite d'inscription	Mardi 12 mars 2024	
Classification	19-20 mars 2024 – La date et l'heure du rendez-vous seront communiquées avant le départ.	
ENREGISTREMENT	Tout entraîneur et membre du personnel de soutien doit s'inscrire en personne.	
	Mardi 19 mars 2024	Mercredi 20 mars 2024
	7 h 30-11 h 30 15 h 30-19 h 30	7 h 30-11 h 30 15 h 30-19 h 30
	L'enregistrement sera possible pendant les périodes d'échauffement seulement après le début de la compétition. Aucune exception.	
Entraînement précompétition	Mardi 19 mars 2024	Mercredi 20 mars 2024
	8 h-12 h 16 h-20 h	8 h-12 h 16 h-20 h
Réunion technique	Mercredi 20 mars 2024 à 15 h 00	
Heures de compétition	Préliminaires : 7 h 30 échauffement/9 h 00 début des épreuves	
	Finales : 16 h 30 échauffement/18 h 00 début des épreuves	

COMITÉ ORGANISATEUR

Gestionnaire de l'évènement
Directrice de rencontre nationale
Juge-arbitre de rencontre nationale
Conseiller technique en paranatation
Coordonnatrice des inscriptions de Natation Canada
Responsable de la classification de Natation Canada
Responsable des officiels

Rebecca Cheverton rcheverton@swimming.ca
Sylvie Potvin sylviepotvin2@yahoo.ca
Louise Leblanc louise.leblanc@bell.net
Charles Montpetit charles.montpetit64@gmail.com
Carole Thomas cthomas@natation.ca



SPORT SÉCURITAIRE

Natation Canada croit que tout athlète, entraîneur, officiel, membre du personnel et bénévole a le droit de participer au sport dans un milieu sécuritaire et inclusif exempt de mauvais traitement, de harcèlement et de discrimination.

Il s'engage à fournir un tel environnement et à promouvoir des environnements ouverts et observables. Pour ce faire, des efforts considérables et concertés doivent être déployés pour éviter toute situation où un entraîneur, un officiel, un membre du personnel, etc., se retrouve seul avec un athlète. Toute interaction entre un athlète et une autre personne en position de confiance devrait normalement, et autant que possible, avoir lieu dans un environnement ou à un endroit qui est à la fois ouvert et observable par les autres.

On rappelle à tous les participants à cet événement qu'ils sont liés par les politiques et les procédures de Natation Canada et qu'ils comprennent que le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS) et le processus de gestion des plaintes administré par le Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport (BCIS) s'appliqueront à leur participation et à toutes les activités reliées à toutes les compétitions nationales suivantes de Natation Canada :

- Invitation internationale Ken Demchuk 2023
- Championnats canadiens de l'Est Speedo 2024
- Championnats canadiens de l'Ouest Speedo 2024
- Omniums canadiens de natation 2024
- Essais olympiques et paralympiques 2024, présentés par Bell
- Championnats canadiens de maîtres 2024
- Championnats canadiens de natation Speedo 2024

Natation Canada rappelle aux entraîneurs et aux athlètes qu'il est fortement déconseillé de se changer sur le bord de la piscine. Nous demandons aux athlètes de bien vouloir utiliser les vestiaires désignés des lieux ou les tentes au bord de la piscine s'il y en a. Nous demandons également aux entraîneurs de ne pas encourager les athlètes à se changer au bord de la piscine et de nous aider à ce que notre sport reste sécuritaire pour tous.

NORMES DE QUALIFICATION

[Normes 2024 de Natation Canada](#)

L'âge du compétiteur est son âge à la première journée de compétition soit le 21 mars 2024

Période de qualification

Les temps en grand bassin réalisés après le 1er septembre 2022 sont admissibles.

Les nageurs du programme paralympique doivent avoir une classification sportive de niveau 2, 3 ou internationale à la date limite d'inscription.

Groupes d'âge

Femmes :	Hommes :	Relais :
Junior : 13-15	Junior : 14-16	Femmes : 13 ans et plus
Sénior : 16 et plus	Sénior : 17 et plus	Homme : 14 ans et plus
		Mixte : 13 ans et plus

Les épreuves de 50 (dos, brasse et papillon) se dérouleront en une seule catégorie d'âge lors des préliminaires et des finales : Femmes 13 ans et plus, Hommes 14 ans et plus.

Les épreuves admissibles au programme paralympique (50 libre, 50 dos, 50 brasse, 50 papillon, 100 libre, 100 dos, 100 brasse, 100 papillon, 150 QNI et 200 QNI, 200 libre et 400 libre) n'auront pas de restriction d'âge pour l'inscription selon les classes sportives définies.



Nageurs de relais seulement

Les clubs peuvent inscrire un seul nageur de relais seulement par genre, peu importe l'âge. Les femmes doivent être âgées d'au moins 13 ans et les hommes d'au moins 14 ans. Les clubs qui inscrivent plus d'une équipe de relais dans une épreuve de relais ne peuvent inscrire un nageur qui participe à un relais seulement.

Les nageurs de relais seulement doivent être nommés au document d'inscription. Veuillez communiquer avec la coordonnatrice des inscriptions si vous n'avez pas été en mesure de les déclarer dans le document soumis en ligne pour vous assurer que ces nageurs sont correctement inscrits à la compétition avant la date limite d'inscription.

Les nageurs de relais seulement doivent payer les mêmes frais d'inscriptions que les nageurs qualifiés individuellement.

FRAIS D'INSCRIPTION ET INFORMATION

Frais d'inscription : 110 \$CAD par nageur

Frais d'inscription après la date limite d'inscription** - 160 \$ CAD

Frais de modification -100 \$ CAD par modification ou correction

Entraîneurs/personnel de soutien étranger - **125 \$ CAD**

Frais d'inscription tardifs du personnel de soutien ou des entraîneurs - 50 \$ CAD

Équipe de relais - 25 \$ CAD par équipe

**Les nouveaux qualifiés entre la date limite d'inscription et la réunion technique ne paient que les frais d'inscription.

Après la date limite d'inscription à la rencontre, tous les clubs canadiens participants, les nageurs canadiens sans attache et les équipes étrangères recevront une facture par courriel pour tous les frais dus. Cette facture doit être réglée avant le **18 mars 2024** afin que les inscriptions soient considérées comme finales. Note importante : une équipe est responsable de payer les frais d'inscription de tout nageur qu'elle inscrit.

Procédure d'inscription :

Toutes les inscriptions doivent se faire par le biais du système d'inscription en ligne au <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/rencontres-a-venir-en-cours/>. Il n'y a pas de limite de nombre d'épreuves

Tous les entraîneurs de clubs et de programmes universitaires canadiens qui participent à la compétition doivent être inscrits à la fiche d'inscription du club afin de recevoir leur accréditation. Si un entraîneur d'équipe universitaire participe à l'évènement et n'est pas inclus dans le dossier d'inscription, consultez la section Accréditation des entraîneurs pour plus d'informations. Note aux entraîneurs étrangers : veuillez consulter la section Accréditation des entraîneurs du document pour vous assurer que vous êtes inscrit.

Les nageurs universitaires doivent être inscrits dans la catégorie Compétition Open, Compétition Varsity-Open ou Varsity et peuvent représenter leur équipe de club ou leur équipe universitaire.

Tous les clubs et équipes étrangers (y compris les nageurs canadiens sans attaches) peuvent se rendre sur la page d'inscription et sélectionner « Out of Country » ou « Unattached Canada » comme leur province. Cela leur permettra d'inscrire les entraîneurs, le personnel de soutien et de téléverser un fichier d'inscription. Une facture pour tous les participants, ainsi que pour les entraîneurs et le personnel de soutien étrangers sera envoyée par courriel au contact d'inscription après la date limite d'inscription.

Épreuves bonus

Il n'y a pas d'épreuves bonus

Norme de qualification minimale (NQM) et temps d'inscription à la compétition (TIC) pour le programme paralympique



Les nageurs doivent atteindre une norme de qualification du programme paralympique des championnats Est/Ouest (NQM). Des inscriptions supplémentaires peuvent être faites dans les épreuves admissibles à condition que le nageur ait le temps d'inscription à la compétition (TIC) du programme paralympique pour les Championnats l'Est et de l'Ouest 2024.

Les nageurs du programme paralympique pourront participer à n'importe quelle épreuve pour laquelle ils ont atteint ou surpassé la norme de qualification (NQM) des Championnats canadiens de l'Est et de l'Ouest 2024 ou le temps d'inscription à la compétition (TIC), mais seules 12 épreuves passeront en finale A :

- 200 m libre S1-S5, S14 (épreuve 301/302)
- 100 m dos S6-S14 (épreuve 303/304) ;
- 100 m libre S1-S14 (épreuve 305/306) ;
- 50 m dos S1-S5 (épreuve 307/308) ;
- 100 m brasse SB4-SB9, SB11-SB14 (épreuve 309/310) ;
- 50 m papillon S1-S7 (épreuve 311/312) ;
- 400 m libre S6-S13 (épreuve 313/314) ;
- 100 m papillon S8-S14 (épreuve 315/316) ;
- 50 m brasse SB1-SB3 (épreuve 317/318) ;
- 50 m libre S1-S14 (épreuve 319/320),
- 200 m QNI SM5-SM14 (épreuve 321/322) ; et
- 150 m TNI SM1-SM4 (épreuve 323/324)

Une fois qu'un nageur s'est qualifié avec un ou plusieurs NQM dans sa classe sportive, il peut participer à n'importe quelle épreuve du programme paralympique s'il a atteint ou surpassé le NQM ou le TIC. Si une épreuve n'est pas offerte pour une classe sportive en particulier, un athlète peut s'inscrire à l'épreuve d'une classe sportive supérieure du même groupe de déficience ou handicap (1-10, 11-13) à condition qu'il satisfasse au TIC de l'épreuve de l'autre classe sportive. Par exemple, une nageuse SM4 qui désire nager le 200 m QNI peut s'y inscrire si elle a réussi le TIC du 200 m QNI pour la classe SM5. Veuillez envoyer un courriel au coordinateur des inscriptions (cthomas@swimming.ca) pour indiquer si votre nageur nagera dans une classe sportive supérieure et pour quelles épreuves.

Un athlète de la classe sportive NE SB9 NE a le droit de s'inscrire à un maximum de deux (2) épreuves des classes sportives S/SM10 à condition qu'il satisfasse au TIC de S/SM10 dans chaque épreuve. Ces épreuves seront nagées hors concours seulement lors des sessions préliminaires.

Pour les épreuves du programme paralympique, seules les normes de qualification en grand bassin peuvent être utilisées pour l'inscription.

Inscriptions tardives, modifications et corrections

Des modifications et des corrections peuvent être apportées sans pénalité jusqu'à la date limite d'inscription.

Les inscriptions tardives des athlètes non inscrits à la date limite d'inscription de la compétition seront acceptées jusqu'au début de la réunion technique aux frais indiqués dans la section des frais d'inscription ci-dessus. Une fois les inscriptions tardives acceptées, toute modification ou correction sera facturée 100 \$ par modification ou correction.

Les athlètes qui obtiennent leur première norme de qualification après la date limite d'inscription (12-20 mars 2024) peuvent être ajoutés sans pénalité (seuls les frais d'inscription de base seront facturés). Les nouvelles qualifications effectuées après la date limite d'inscription, entre le 12 et le 20 mars 2024, sont exemptées des frais de modification de 100 \$ et peuvent être ajoutées sans pénalité.

Nageurs étrangers

Les compétiteurs étrangers (autres que les membres de USA Swimming) doivent présenter une lettre de leur fédération nationale confirmant leur inscription auprès d'elle. La lettre doit être envoyée à Rebecca Cheverton



(rcheverton@swimming.ca) avant la date limite d'inscription à la compétition. Les parageurs étrangers, quelle que soit leur nation, doivent également figurer sur la liste principale de la World Para Swimming ou présenter une lettre signée par le responsable de leur comité paralympique national confirmant leur classe sportive nationale.

Preuve de temps

Épreuves individuelles (y compris le programme paralympique) : Toutes les inscriptions seront prouvées au moyen du système d'inscription en ligne. Tous les temps réalisés à l'extérieur du Canada doivent être téléversés dans le système d'inscription, de suivi et des résultats en utilisant le [formulaire de soumission des résultats internationaux](#). Les équipes étrangères dont les temps ne sont pas validés dans le rapport d'inscription à la compétition devront prouver ces temps avant la date limite d'inscription à la compétition. La coordonnatrice des inscriptions de la compétition peut demander une preuve de temps avant ou pendant la compétition.

Relais : tous les temps de relais à l'inscription doivent être confirmés avec les nageurs inscrits à la compétition avant la date limite d'inscription. Le système d'inscription en ligne servira à confirmer les temps inscrits au relais. Étant donné qu'il n'y a pas de critères d'inscription pour les relais, toute équipe de relais dont le temps n'aura PAS été confirmé à la date limite d'inscription sera réinscrite sans temps (NT).

Un club a la responsabilité de confirmer, sur demande, tout temps saisi à l'inscription. Si le club n'est pas en mesure de prouver un temps, le nageur concerné ne sera pas autorisé à participer à l'épreuve en question.

Listes d'inscription

Les feuilles de départ seront affichées sur le site web de Natation Canada après la date limite d'inscription.

Forfaits

Les forfaits envoyés par courriel seront acceptés avant la réunion technique, à la coordonnatrice des inscriptions (cthomas@swimming.ca). Après le début de la réunion technique, les forfaits par courriel ne seront pas acceptés et le [formulaire de forfait](#) en ligne devra être utilisé.

Préliminaires et épreuves contre la montre

Préliminaires et finales contre la montre du jeudi : 30 minutes après la réunion technique.

Épreuves préliminaires et finales contre le temps du vendredi, samedi et dimanche : 30 minutes après le début des finales de la veille.

Finales

30 minutes après la fin des préliminaires (excluant les finales par le temps).

Pénalité

Toutes les amendes doivent être payées conformément à la règle SNC 3,4 de Natation Canada.

INFORMATIONS RELATIVES À LA COMPÉTITION

La vérification des bandes adhésives

Conformément à l'article C15.3.2, un comité vérifiera et approuvera les demandes de bandes adhésives.

- La vérification des bandes adhésives a lieu avant le début de chaque session pendant les échauffements. Toutes les vérifications doivent être terminées au plus tard 15 minutes avant le début de la session.
- Les formulaires de demande de bandes adhésives (disponibles au bureau de l'administration) doivent être soumis au juge-arbitre de rencontre nationale avant 7h30 pour les préliminaires et avant 16h30 pour les finales.
- Les entraîneurs doivent soumettre un formulaire de demande de bandes adhésives pour chaque épreuve que l'athlète nagera avant la session où l'épreuve a lieu.



- La décision du comité est définitive.
- Les nageurs qui participent à une course sans avoir obtenu l'approbation pour ses bandes adhésives seront disqualifiés.
- Les nageurs qui portent des bandes adhésives non approuvées par un comité de vérification des bandes adhésives ne peuvent pas établir de record canadien.

Procédures d'échauffement

Veillez noter que les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur.

Le document complet est accessible : [ici](#).

Départs

Les départs seront effectués à partir de blocs de départ, conformément aux normes II.4.1 et II.16.1.4 de World Aquatics

Pour les épreuves de paranatation, les départs seront effectués conformément à l'annexe 2 de la WPS, règle 1.2.3.1 et à la WPS 11.1.

APPUI DE DÉPART AU DOS

Les appuis seront disponibles. Les nageurs sont responsables de régler l'appareil.

Temps de passage officiel

Tout entraîneur souhaitant demander un temps de passage pour une distance plus courte que la distance totale de l'épreuve doit en informer le bureau de l'administration avant le début de la session en question, en soumettant un formulaire officiel de demande de temps de passage officiel. Ce formulaire est disponible au bureau de l'administration sur le bord de la piscine.

Préliminaires

Les préliminaires se nageront dans 10 couloirs, tous âges confondus

Répartition des épreuves du programme paralympique

La répartition des séries préliminaires pour chaque genre sera établie en fonction du temps (sans égard pour la classe sportive). Il n'y aura pas de répartition pyramidale.

L'équipement pour le programme paralympique selon les codes d'exception des nageurs, c'est-à-dire les dispositifs de départ et les dispositifs de tapping doivent être approuvés et étiquetés pendant les échauffements avant d'être utilisé en compétition.

Répartition des épreuves du programme olympique

Toutes les inscriptions doivent être soumises en utilisant des temps en grand bassin (GB). La conversion ne sera pas acceptée. Les épreuves préliminaires et les épreuves finales contre la montre seront réparties selon les temps d'inscription en grand bassin.

Les épreuves de 800 m libre et 1500 m libre seront réparties seniors, la série la plus rapide, tous âges confondus, nagera en finale. Toutes les autres séries seront nagées en fonction de la répartition sénior durant la session préliminaire, de la série la plus rapide à la plus lente en alternant les genres.

Les séries préliminaires du 400 m libre et du 400 m QNI seront réparties de la plus lente à la plus rapide. Les deux séries les plus rapides de ces deux épreuves seront nagées en série pyramidale.

La direction se réserve le droit de créer des « séries excédentaires » pour ces épreuves selon l'horaire et le nombre d'inscriptions. La décision sera annoncée à la réunion technique.

Finales

Les finales auront lieu dans 10 couloirs.



Pour les épreuves du programme olympique, il y aura des finales A pour toutes les épreuves et des finales B pour les épreuves individuelles ou au moins 13 nageurs ont nagé l'épreuve, par catégorie d'âge (jeunes et séniors).

Pour les épreuves « finales contre la montre », les 10 nageurs les plus rapides, quelle que soit la catégorie d'âge, nageront lors de la session finale.

Pour les épreuves du programme paralympique, il n'y aura qu'une finale A et les finalistes seront déterminés à l'aide du système de points paralympiques canadien. Un maximum de trois (3) nageurs par classe sportive peut passer en finale.

Les finales seront réparties par temps. En cas d'égalité en vertu du système de pointage pour une épreuve donnée pour une même classe sportive, le nageur ayant obtenu le temps le plus rapide en préliminaire passera en finale. S'il y a égalité au pointage dans une épreuve spécifique entre des nageurs de classes sportives différentes, il y aura une épreuve bris d'égalité. Le nageur qui obtient le plus grand nombre de points durant le bris d'égalité passera en finale.

Si des couloirs demeuraient libres après avoir appliqué la règle de trois (3) nageurs par classe sportive, d'autres nageurs seront ajoutés à la finale A en fonction des pointages de chacun pour remplir les couloirs. Les nageurs supplémentaires nageront les finales en hors-concours et ne seront pas admissibles à recevoir un prix.

Séquence des finales à confirmer à la réunion technique.

Barrages éliminatoires

Les bris d'égalité auront lieu avant la fin de la session où a eu lieu l'égalité à un moment convenu entre les entraîneurs et les officiels.

Épreuves de relais

Tous les relais seront nagés comme des épreuves finales contre la montre, la série la plus rapide (10 équipes) étant nagée pendant la session des finales, à l'exception du relais quatre nages mixte pour lequel toutes les séries seront nagées pendant les finales le dimanche soir.

Les noms soumis lors de l'inscription sont considérés comme finaux, à moins qu'il n'y ait une demande de modification. Tout changement de noms aux relais doit être soumis 30 minutes avant le début de l'épreuve.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ACCREDITATION

Les accréditations de club (qui comprennent les entraîneurs, les gérants d'équipe et le personnel de soutien) seront accordées selon les entraîneurs et personnels de soutien soumis sur le système d'inscription en ligne pendant le processus d'inscription.

Les accréditations ne sont pas transférables et restent la propriété de Natation Canada. Elles peuvent être retirées en tout temps à la discrétion de Natation Canada. En utilisant cette carte, les individus acceptent d'adhérer au code de conduite, d'être filmés, télévisés, photographiés et autrement enregistrés pendant la compétition à des fins liées à la promotion de Natation Canada et au développement du sport de la natation, conformément à la politique de confidentialité de Natation Canada.

Toute accréditation perdue sera remplacée au coût de 60 \$ chacune.

Accréditation des nageurs

Les nageurs recevront une accréditation d'accès au bord de la piscine. L'accréditation doit être visible en tout temps. L'accès à la piscine se fera par les vestiaires, après le passage au poste de contrôle principal.

Accréditation des entraîneurs



Les entraîneurs canadiens doivent être inscrits auprès de l'ACEN et de Natation Canada en tant que membre « A1 » ou « B ». Pour recevoir l'accréditation, Natation Canada appliquera la conformité des entraîneurs en ce qui concerne les exigences minimales de certification du PNCE spécifiques à votre type/catégorie d'inscription.

Conformément à l'annexe A du manuel de procédures et des inscriptions, en cas de circonstance extraordinaire, un entraîneur qui ne respecte pas les exigences ci-dessus peut faire appel à Natation Canada pour obtenir un accès temporaire à une compétition nationale de Natation Canada. Le formulaire de demande d'exemption se trouve [ici](#).

Tous les entraîneurs sont responsables de s'inscrire et de récupérer leur accréditation d'accès au bord de la piscine à la compétition.

Tous les entraîneurs de club et entraîneurs universitaires canadiens qui assistent à la compétition **doivent** soumettre leur nom et leurs renseignements avec les inscriptions du club. Si un entraîneur universitaire **ne soumet pas** d'inscriptions pour ses athlètes mais qu'il assistera à la compétition, il doit remplir [ce formulaire](#) pour identifier les nageurs qu'il entrainera lors de la compétition et contacter rcheverton@swimming.ca pour être ajouté à la liste d'accréditation.

Tous les entraîneurs dont les nageurs participeront à l'évènement et se rapporteront à un autre entraîneur doivent en aviser Natation Canada au moyen [de ce formulaire](#).

Accréditation du personnel de soutien

Les clubs qui requièrent du personnel de soutien (soutien pour les paranageurs, massothérapeute, physiologiste, médecin, préparateur mental ou gérant d'équipe seulement) sont tenus de les ajouter au système d'inscription, de suivi et des résultats. Le registraire de club est responsable de l'ajout d'un membre du personnel de soutien au système d'inscription pour que ce dernier **ait accès au bord de la piscine lors des compétitions nationales de Natation Canada seulement**. ***Le personnel de soutien qui n'est pas inscrit dans le RTR n'est pas autorisé à se trouver sur le bord de la piscine. Le personnel de soutien doit être ajouté au fichier d'inscription du club à la compétition. Le personnel de soutien qui n'est pas inscrit dans le fichier d'inscription ne sera pas autorisé à se rendre sur le bord de la piscine ou recevra une pénalité de 50 \$ en cas d'inscription tardive.***

Accréditation des entraîneurs et du personnel de soutien étrangers

Les entraîneurs étrangers doivent soumettre leur renseignement avec le fichier d'inscriptions de leur équipe. Tous les entraîneurs et le personnel de soutien (autres que les membres de USA Swimming) sont priés de demander à leur fédération nationale d'envoyer une lettre à rcheverton@swimming.ca confirmant qu'ils sont un entraîneur ou un personnel de soutien, actuellement inscrit et en règle, dans le pays concerné.

CLASSIFICATION DE LA PARANATATION

La classification nationale de niveau 3 aura lieu lors de cet évènement. Tous les nageurs doivent obtenir au moins un NQM dans leur classe sportive actuelle pour participer à la compétition. Pour être admis à l'évaluation de la classe sportive de niveau 3, les athlètes doivent avoir atteint le TIC pour leurs deux épreuves d'évaluation d'observation (OA). Les nageurs ne bénéficieront pas d'une dérogation pour nager les épreuves OA à des fins de classification, sauf en cas de changement de classe sportive. Le responsable de la classification informera le coordonnateur des inscriptions de toute modification apportée à l'épreuve en raison du changement de classe sportive. Les nageurs doivent nager les deux épreuves désignées « S » et « SB ».

Les épreuves OA sont le 50 m brasse (SB1-SB3), le 100 m brasse (SB4-SB9), le 200 m libre (S1-S5) et le 400 m libre (S6-S10).

Les nageurs canadiens qui n'ont jamais eu de classification nationale (niveau 3) ou dont la date de révision de la classification de niveau 3 est en 2023 (ou avant) **doivent faire une demande de classification**. **Les**



nageurs qui demandent une classification sportive doivent soumettre une demande en ligne avant la date limite d'inscription du 12 mars 2024.

Si un nageur n'a pas encore été classifié au niveau 3 ou s'il a un statut de révision au niveau 3, il doit s'inscrire avec son niveau 2 ou sa classe sportive actuelle de niveau 3. Des ajustements peuvent être effectués si nécessaire après le rendez-vous de classification et avant le début de la compétition.

La classification aura lieu les 19 et 20 mars 2024. Tous les athlètes doivent planifier leur voyage afin d'être disponibles pour la classification à partir de 8 heures le 19 mars 2024.

Le jour et l'heure de votre rendez-vous de classification vous seront communiqués par courriel par Mike Edey, gestionnaire de la classification nationale.

INFORMATIONS SUR LES PRIX ET LE POINTAGE

Médailles pour les nageurs canadiens classés premier, deuxième et troisième dans les épreuves du programme olympique et paralympique. Des médailles commémoratives seront remises aux nageurs étrangers qui auront terminé parmi les trois meilleurs.

- Bannière de l'équipe championne de l'Est du Canada
- Programme olympique – Meilleur pointage canadien féminin et masculin par groupe d'âge (5-2-1) *
- Programme paralympique – Meilleur pointage canadien féminin et masculin (5-2-1) *

Au besoin, le nombre total de médailles d'or sera utilisé pour briser une égalité. Si l'égalité persiste, le nombre total de médailles d'argent sera utilisé, puis le nombre total de médailles de bronze. Si les nageurs ont accumulé le même nombre de points et de médailles, il y aura deux gagnants.

Pointage de la rencontre

Points accordés aux places 1-16 par groupe d'âge et par classe multiple pour les épreuves individuelles : place 1-8 : 30-25-20-15-14-13-12-11 et place 9-16 : 9-7-6-5-4-3-2-1

Épreuves de relais, places 1 - 10 : 100-60-40-38-36-34-32-30-28-26

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les participants inscrits à la compétition doivent être conscients que des contrôles antidopage aléatoires peuvent être effectués par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) conformément au programme canadien d'antidopage. Tous les athlètes participant à cet événement doivent apporter une pièce d'identité avec photo afin de vérifier leur identité lors de la sélection.

Afin d'éviter un test positif et les conséquences d'une violation des règles antidopage, nous encourageons les athlètes à prendre les mesures suivantes :

- **Vérification des médicaments** : Consulter le Global DRO (<http://www.globaldro.com/>) pour déterminer si des médicaments ou traitements, sur ordonnance ou non, sont proscrits et figurent sur la liste des substances et méthodes interdites de l'AMA.
- **Vérification des exigences en matière d'exemption médicale** : Les athlètes qui doivent utiliser un médicament interdit pour une raison médicale légitime doivent consulter le <https://cces.ca/fr/exemptions-medicales> pour obtenir des informations et les consignes pour demander une exemption médicale.
- **Apprentissage des risques de dopage liés à la prise de suppléments** : N'utilisez pas de supplément ou prenez des précautions importantes avant de le faire. Le CCES ne peut pas vérifier ces suppléments et il est impossible de les vérifier dans Global DRO. L'absence de réglementation de l'industrie et du gouvernement fait qu'il est impossible de confirmer quels sont les ingrédients de ces suppléments. Pour en savoir davantage : <https://cces.ca/fr/supplements>.



- **Étapes de la procédure de prélèvement des échantillons** : Cette vidéo explique les étapes d'un contrôle antidopage : <https://cces.ca/fr/prelevement-des-echantillons>.
- **Communiquer avec le CCES pour toute question** :
 - Courriel : info@cces.ca
 - Numéro sans frais : 1-800-672-7775
 - Site internet : <https://cces.ca/fr/zoneathlete>

RENSEIGNEMENTS SUR LE SITE DE COMPÉTITION

Salle d'accueil – Officiels et entraîneurs – Une salle d'accueil sera disponible pour les officiels et les entraîneurs.

Une salle d'accueil sera disponible pour les officiels et les entraîneurs.

Stationnement

Le stationnement au centre est payant.

Casiers

Casiers – Des casiers sont disponibles dans les vestiaires de la piscine.

RENSEIGNEMENTS DE VOYAGE

Hébergement à l'hôtel

La liste des hôtels pour cette compétition se trouve à <https://swimming.ca/fr/ressources/divers/hotel/>

National Rent a Car / Enterprise Rent a Car

Avis [Rent a Car – pour les réservations, rendez-vous sur le site](https://www.swimming.ca/fr/ressources/divers/outils-de-voyage/)
<https://www.swimming.ca/fr/ressources/divers/outils-de-voyage/>

Le document a été rédigé en anglais et traduit en français. En cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise aura préséance sur le présent document.

Pour les informations et les mises à jour de ce document, veuillez vous référer au [site web](#) de Natation Canada.



HORAIRE DE COMPÉTITION

Préliminaires ÉCHAUFFEMENT : 7H30 - 8H45 DÉBUT : 9H			Finales ÉCHAUFFEMENT : 16H30 - 5H45 DÉBUT : 18H		
JOUR 1 JEUDI					
F		H	F		H
301	200 m libre PN	302	301	200 m libre PN	302
1	200 m libre	2	1	200 m libre	2
303	100 m dos PN	304	303	100 m dos PN	304
3	100 m dos	4	3	100 m dos	4
5	200 m brasse	6	5	200 m brasse	6
7	4x100 m libre (SL)	8	9	800 m libre (SR)	
9	800 m LIBRE (SL)			1500 m libre (SR)	10
	1500 m libre (SL)	10	7	4x100 m libre (SR)	8
JOUR 2 VENDREDI					
305	100 m libre PN	306	305	100 m libre PN	306
11	100 m libre	12	11	100 m libre	12
307	50 m dos PN	308	307	50 m dos PN	308
13	50 m dos	14	13	50 m dos	14
309	100 m brasse PN	310	309	100 m brasse PN	310
15	100 m brasse	16	15	100 m brasse	16
311	50 m papillon PN	312	311	50 m papillon PN	312
17	50 m papillon	18	17	50 m papillon	18
19	400 m QNI	20	19	400 m QNI	20
21	4x200 m libre (SL)	22	21	4x200 m libre (SR)	22
JOUR 3 SAMEDI					
313	400 m libre PN	314	313	400 m libre PN	314
23	400 m libre	24	23	400 m libre	24
315	100 m papillon PN	316	315	100 m papillon PN	316
25	100 m papillon	26	25	100 m papillon	26
317	50 m brasse PN	318	317	50 m brasse PN	318
27	50 m brasse	28	27	50 m brasse	28
29	200 m dos	30	29	200 m dos	30
31	4x100 m QN (SL)	32	31	4x100 m QN (SR)	32
JOUR 4 DIMANCHE					
33	200 m papillon	34	33	200 m papillon	34
319	50 m libre PN	320	319	50 m libre PN	320
35	50 m libre	36	35	50 m libre	36
321	200 m QNI PN	322	321	200 m QNI PN	322
37	200 m QNI	38	37	200 m QNI	38
323	150 m TNI PN	324	323	150 m TNI PN	324
39	1500 m libre (SL)		39	1500 m libre (SR)	
	800 m LIBRE (SL)	40		800 m libre (SR)	40
			41	4x100 m QN mixte	41
SR = Série rapide SL = Série lente PN = Paranotation					